



## Déroulement des séances du Conseil Municipal

Les salindrois étant de plus en plus nombreux, Cécile CROUZET avait demandé le déplacement des séances à Becmil, demande refusée par le maire, qui, au contraire, a attisé les tensions en tournant le dos au public qui est parqué derrière un cordon sous la surveillance du garde municipal.

Les séances se résument à des débats entre Daniel Verdelhan et Cécile CROUZET, les autres conseillers municipaux restent muets, certains d'entre eux n'ayant rien d'autre à faire qu'à prendre des photos du public !

### L'avenue Paul Dumas ?

Lors de la dernière campagne municipale, l'ancien adjoint aux travaux devenu depuis « *collaborateur bénévole* » affirmait que les travaux seraient terminés fin 2008...

**Les travaux estimés au départ à 730 000 € HT (PV du 17/07/2007), ont largement dépassé 2 000 000 € soit plus de 1,3 milliard d'anciens francs ! Et ce n'est pas fini...**

### **Tout cet argent pour quoi ?**

- **Les trottoirs** : une poussette ne peut plus descendre la rue
- **La chaussée** : la chaussée est tellement réduite que de nombreux véhicules ont touché les bordures et qu'un car a été récemment bloqué un moment jusqu'à l'intervention du collaborateur bénévole : **A quoi sert l'adjoint aux travaux ?**
- **Le rond point** : des arbres centenaires abattus et le jeu de boules de la salle paroissiale supprimé pour un rond point inutile

### Les comptes de la Commune

Le compte administratif 2008, une fois le **déficit** du budget d'investissement apuré par l'excédent fonctionnement, présente un déficit du budget communal de **15 613,83 €**.

On peut toutefois s'étonner de certains écarts avec le prévisionnel surtout en fonctionnement comme pour l'élagage :

Nature dépense	Budgétisé	réalisé	Ecart en %	Ecart en montant
Fonctionnement	10 000,00 €	39 954,38 €	<b>+ 399,5%</b>	29 954,38 €

**Pourquoi faire venir une entreprise de SAUVE pour l'élagage ? C'est comme si une entreprise locale allait faire des travaux au CASTANET...**

## **Qui paye le déficit du budget communal ?**

Le conseil municipal à l'exception de Cécile CROUZET a voté l'affectation des excédents des budgets eau et assainissement (+ **160 000 €**) au budget investissement 2009 **pour équilibrer artificiellement** le budget de la Commune.

**Est-il normal que les usagers des services eau et assainissement, dont les abonnements continuent d'augmenter, financent le déficit de la Commune ?**

En outre, en cette période difficile, Daniel Verdelhan a fait voter une délibération modificative prévoyant le rachat de photocopieur(s) pour **200 000 €...**

### **WC de l'Ecole Primaire :**

Le sérieux de Cécile CROUZET a enfin porté ses fruits et a été reconnu par tous.

Après avoir été mise à l'ordre du jour, puis retirée lors de chaque Conseil depuis les élections, la délibération portant sur les WC de l'Ecole Primaire M. Pagnol a été adoptée, avec une diminution du coût de MOITIE, passant ainsi de plus de 120.000 € (le prix de construction d'une maison pour seulement 5 WC) à 61.000 €.

Cécile CROUZET a fait économiser **60 000 €** à la Commune.

### **Projet d'usine de SITA SUD :**

La Commission d'enquête a émis un avis favorable **A CONDITION QUE LE PROJET SOIT IMPLANTE AILLEURS.**

**Sur 2 438 remarques ou questions, seulement 22 sont favorables au projet.**

**Sur 23 conseillers municipaux... 22 ont été favorables au projet.**

**Seule Cécile CROUZET a voté contre ce projet après s'être vu refuser le vote à bulletin secret par le maire interrogé à ce sujet.**

Curieusement, l'adjoint à l'environnement n'a pas souhaité faire part de sa position...

**BONNES VACANCES**

**A BIENTOT SUR NOTRE SITE [www.mieuxvivreasalindres.fr](http://www.mieuxvivreasalindres.fr)**